

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE Séance du 31 MARS 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Date de convocation :	24 mars 2026	Date d'affichage :	24 mars 2026
------------------------------	--------------	---------------------------	--------------

L'an deux mille vingt-six et le trente et un mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **BOUCHARD Éric**, Maire.

Présents : BOUCHARD Éric Maire, VANHILLE Benoit, VIRICEL Christelle, GARDON François, MARGOTAT Lydie Adjoint, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, PLOTON Laura, POYET Bruno, POYET Gaëtan, BESSON Mélanie, BERENGER Eloïse, CHARBONNIER Quentin

Absentes excusées : BONNIER Marianne, VERICEL Géraldine

Secrétaire de séance : GARDON François

DEL5/31-03-26 – Commission communale des impôts directs : Liste des noms en vue de la nomination des membres

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune, une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2.000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DRESSE** la liste suivante, dans les conditions requises par l'article 1650 :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20260331-DEL5_31-03-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2026

- BESSON Mélanie 10 lotissement Les Haras 42110 VALEILLE
- BERENGER Eloïse 139 chemin des Buissons 42110 VALEILLE
- PLOTON Laura 1 lotissement Les Haras 42110 VALEILLE
- VERICEL Géraldine 1342 route des Places 42110 VALEILLE
- VENET Marie-Louise 345 chemin de la Poncetière 42110 VALEILLE
- VIRICEL Christelle 393 rue de la Mairie 42110 VALEILLE
- MARGOTAT Lydie 99 impasse de Boise 42110 VALEILLE
- GARDON François 680 chemin du Brossillon 42110 VALEILLE
- POYET Gaëtan 10 lotissement Le Clos des Chênes 42110 VALEILLE
- CHALLET Thierry 1438 chemin du Nizon 42110 VALEILLE
- VANHILLE Benoit 874 chemin de la Côte 42110 VALEILLE
- POYET Bruno 759 route de Saint Cyr 42110 VALEILLE
- DUPRE Nathalie 1324 chemin de la Côte 42110 VALEILLE
- MOULIN Marie-Pierre 52 route de Saint Cyr 42110 VALEILLE
- DELORME Sylvie 376 chemin du Four à Chaux 42110 VALEILLE
- FOURNIER Brigitte 5 lotissement Le Clos des Chênes 42110 VALEILLE
- JOURJON Françoise 456 chemin du Tatier 42110 VALEILLE
- BILLET Thomas 271 chemin du Poirier 42110 VALEILLE
- PRADIER Damien 237 rue de la Mairie 42110 VALEILLE
- BESSON Christophe 30 passage de l'Eglise 42110 VALEILLE
- SURGEY Pascal 2261 route de Magneux 42210 SAINT-LAURENT-LA-CONCHE
- COFFY Joris 9 lotissement Les Haras 42110 VALEILLE
- CHARBONNIER Patrick 837 route de Saint Barthélémy 42110 VALEILLE
- MICHEL Henri 162 rue de la Mairie 42110 VALEILLE

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.
Expédition conforme au registre.

Le secrétaire de séance,
François GARDON

Le Maire,
Éric BOUCHARD





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20260331-DEL5_31-03-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2026